



Le 31 janvier, la bataille continue et doit s'amplifier.

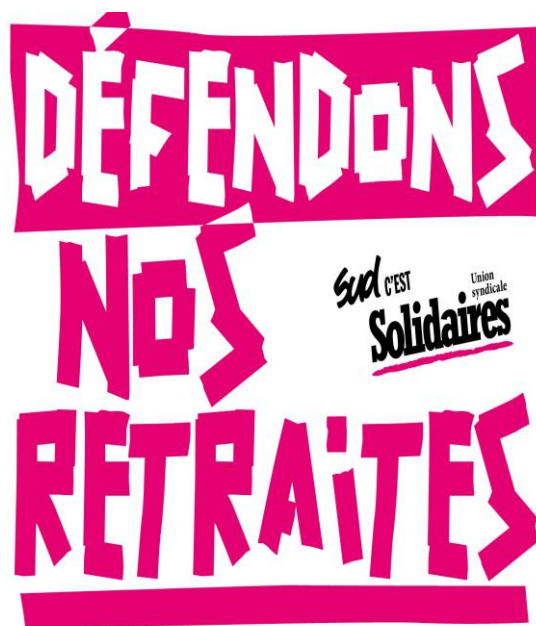
La réforme des retraites version Borne/Macron frappera plus durement le monde ouvrier et tout particulièrement les conducteurs routiers, et cela, pour plusieurs raisons :

-La hausse de la durée de cotisation à 43,5 ans pour avoir une pension pleine est un objectif quasi inatteignable pour une grande majorité d'entre nous. A partir de 50 ans, dans les métiers les plus pénibles du transport et de la logistique, un grand nombre de travailleurs cumulent les arrêts maladies et subissent le chômage à défaut d'une solution de reclassement.

-Le nombre d'années de cotisation et l'âge de départ en CFA, qui est conventionnel, restent liés aux calculs du régime général des retraites du privé. La problématique est double : nous devons à la fois lutter pour le maintien du CFA lors des Nao et lutter contre la réforme des retraites qui reportera inéluctablement l'âge de départ tout en allongeant la durée de cotisation si elle entre en vigueur.

-Les dispositifs de reclassement et le compte de pénibilité ne sont qu'un miroir aux alouettes. En 2014, le C2P de la réforme Touraine a sorti une grande partie des travailleurs des critères de pénibilité, notamment les conducteurs routiers, et reste difficilement applicable. Quand bien même on l'enrichira de nouveaux critères, les calculs drastiques du C2P maintiendraient ce dispositif au statu quo.

-Les efforts pour la sauvegarde de notre système de retraites pèsent toujours sur les actifs. En sont toujours exemptés : les entreprises du CAC40 et les gros actionnaires, qui eux, restent perfusés par l'état et échappent au matraquage fiscal via les paradis fiscaux. (Évasion fiscale ou plan d'optimisation fiscale, appelez cela comme il vous plaira). -Au-delà de la lutte contre cette réforme, se profile la lutte pour l'augmentation des salaires. C'est la condition sine qua non pour maintenir notre système de retraites et vivre dignement notre future retraite ! Pension de retraites et salaires vont de pair.



La réforme Balladur de 1993 est passée inaperçue lorsqu'une majorité de salariés du privé profitaient des vacances d'été. Ce manque de vigilance a coûté aux travailleurs un première allongement de la durée de cotisation. A contrario, en 1995, lors de la réforme Juppé, les salariés du public se sont manifestés massivement contre l'allongement de la durée de cotisation et pour la sauvegarde de leurs régimes spéciaux. Leur ténacité a payé, ils ont fait reculer le gouvernement. Il serait improductif de compter uniquement sur les mobilisations des syndicats et du secteur public pour gagner la bataille, c'est tout le secteur privé qui doit se mobiliser pour faire plier ce gouvernement. Face aux gesticulations inutiles des parlementaires et aux meneurs syndicaux qui s'apprêtaient à négocier, la grève reste notre seule arme, l'abandon de cette réforme notre seule boussole avec en ligne de mire la lutte pour la hausse des salaires. C'est à la base d'imposer ses décisions aux syndicats, c'est sur la base que repose la lutte. Syndiqué(e) ou pas, ce tract reste un moyen de mobiliser pendant l'entre deux grèves, le préavis de Sud route reste un moyen d'action pendant l'entre deux grèves : à vous de vous en emparer !

Le 31 janvier, nous tirerons les leçons des précédentes luttes et sortirons vainqueurs de celle-ci !

SAILLY sur la LYS le 22 janvier 2023

